

Réforme scolaire

Le tronc commun devrait faire son retour au Cycle

Le Département de l'instruction publique présente ses pistes afin de réformer la première année du Cycle d'orientation. La structure actuelle est source d'inégalités

L'essentiel

● **Bilan** Les promesses liées au nouveau Cycle d'orientation de 2011 ne sont pas tenues, selon une étude du SRED.

● **Projet** D'ici à 2022, les autorités aimeraient rétablir l'hétérogénéité en 9^e année, sans toucher à la 10^e ni à la 11^e.

● **Réactions** Le syndicat des maîtres tire la sonnette d'alarme depuis 2013 et plaide pour une réforme.

Sophie Simon
@SophieSimonTDG

Le nouveau Cycle d'orientation a légèrement renforcé les inégalités sociales, et conduit à de nombreux transferts d'élèves d'un niveau à un autre, avec plus de mouvements vers le bas que vers le haut. Autant dire que les objectifs liés à nouvelle organisation du Cycle, mise en place en 2011 sous l'ancien conseiller d'État socialiste Charles Beer, n'ont pas été atteints. C'est ce qui ressort d'un nouveau rapport du Service de la recherche en éducation (SRED).

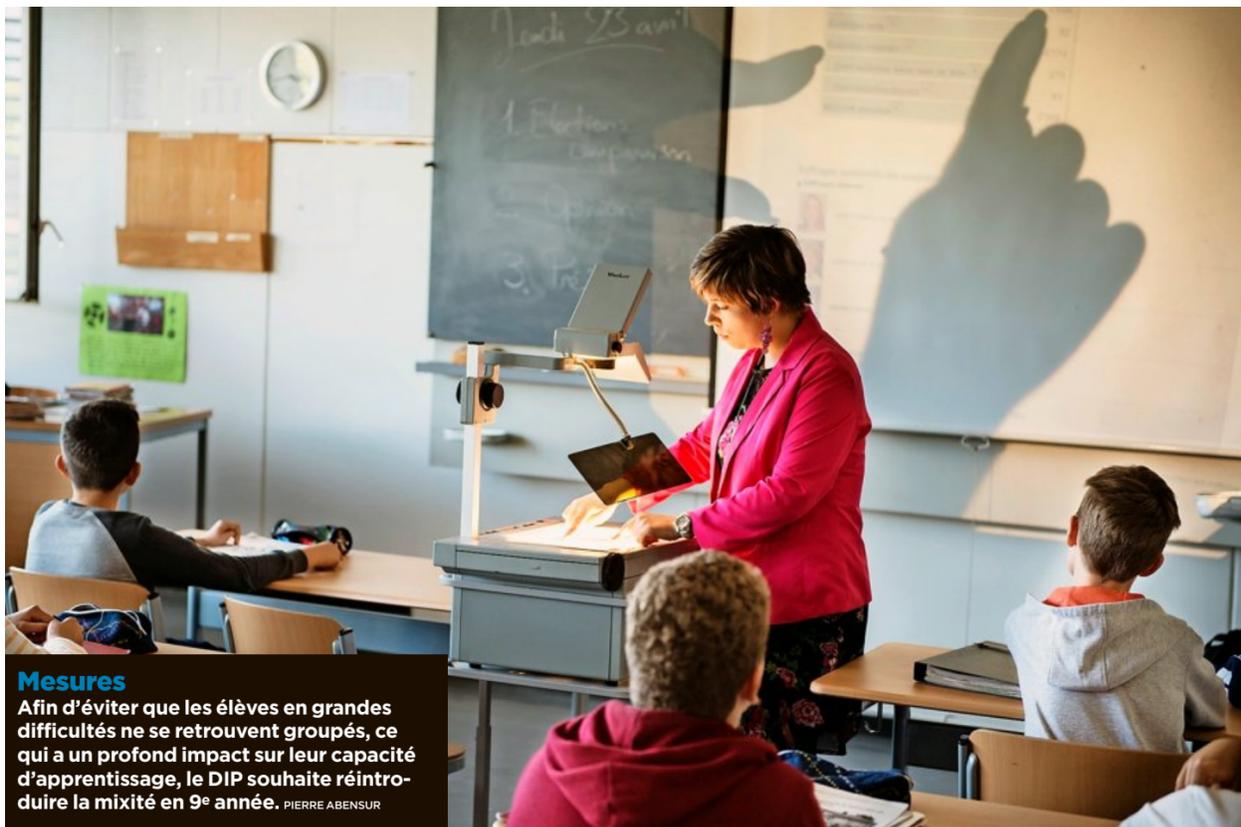
«Il y a eu beaucoup de bruit pour rien, avec de lourds changements organisationnels»

Anne Emery-Torracinta
Conseillère d'État chargée de l'Instruction publique

Au vu de ce bilan médiocre, le Département de l'instruction publique (DIP) a présenté lundi ses pistes de réforme du Cycle, pour une mise en œuvre espérée en 2022. La principale mesure envisagée consiste à supprimer les trois regroupements existants en première année, la 9^e (R1, R2, R3, voir infographie), afin de rétablir un tronc commun. La 10^e et la 11^e ne sont pas touchées pour l'heure. «La promesse politique avait été beaucoup trop forte à l'époque, estime la conseillère d'État socialiste chargée de l'Instruction publique, Anne Emery-Torracinta. Il y a eu beaucoup de bruit pour rien, avec de lourds changements organisationnels.»

Ascenseur scolaire défaillant
Aujourd'hui, les élèves admis dans le regroupement le plus exigeant (R3) sont proportionnellement plus nombreux (70%) qu'au début du nouveau Cycle en 2011 (ils étaient alors 60%).

Mais l'ascenseur scolaire semble en panne: les transferts vers un niveau plus exigeant sont en baisse (140 en 2018 contre 313 en 2011).



Mesures

Afin d'éviter que les élèves en grandes difficultés ne se retrouvent groupés, ce qui a un profond impact sur leur capacité d'apprentissage, le DIP souhaite réintroduire la mixité en 9^e année. PIERRE ABEUSUR

L'organisation actuelle du Cycle d'orientation



«Il est temps de trouver ce qui marche»

● C'est avec un brin d'ironie que la Fédération des associations de maîtres du cycle (Famco) a accueilli le bilan du Département de l'instruction publique (DIP). «Il parvient aux mêmes conclusions que celles que nous avons présentées dès les premières années de la mise en œuvre du nouveau Cycle (nCO)...» La Famco tire en effet la sonnette d'alarme depuis plusieurs années. «Cette structure est plus ghettoisante que l'ancienne, pointe Salima Moyard, membre de la fédération et députée socialiste au Grand Conseil. Elle a échoué à aider les élèves en difficulté.»

Pour Julien Nicolet, membre du bureau de la Famco, ce système est «en bout de course. Une réforme est nécessaire et aurait dû être lancée bien plus tôt. D'autre part, le calendrier d'une refonte en 2022 est très ambitieux...» Le nCO, un échec total? Salima Moyard tempère, tout n'est pas à jeter,

notamment le dispositif des passerelles - mesures qui permettent une réorientation vers une section d'exigence supérieure ou inférieure - «qui est intéressant car il permet une perméabilité entre les niveaux. Mais les moyens n'ont pas suivi pour soutenir les élèves qui passaient d'une filière à l'autre.»

Les deux représentants saluent la volonté d'Anne Emery-Torracinta, cheffe du DIP, de travailler de manière collective, avec les représentants d'associations professionnelles et parlementaires. S'ils se disent favorables à la suppression des regroupements par niveaux en première année du Cycle, ils peinent toutefois à imaginer à quoi pourrait ressembler l'hétérogénéité partielle qu'évoque la magistrate. «C'est bien de dire ce qui ne fonctionne pas mais il est temps de trouver ce qui marche... relève Salima

Moyard. Qu'imagine-t-on avec ce projet de mixité? Un programme individualisé pour chaque élève - ce qui semble ingérable - ou un système hétérogène avec des niveaux dans certaines branches, ce qui nous ramène au modèle qui perdurait avant 2011?»

Quid de ce projet de profil accéléré qui permettrait à ceux qui ont de la facilité d'effectuer leur Cycle en deux ans? «Pourquoi pas, mais la priorité n'est pas là! soutient la socialiste. Il faut surtout s'occuper de ceux qui ont des lacunes.»

Alors, que faire pour un Cycle plus efficace? Les deux enseignants n'ont pas de recette miracle mais une certitude: il faut augmenter les fonds alloués à l'école. Afin de diversifier les moyens d'enseignement et de renforcer l'encadrement en classe. **Aurélien Toninato**
@a_toninato

Tandis que les transferts vers un niveau moins exigeant sont en hausse (513 en 2018 contre 208 en 2011). Les régressions sont ainsi bien plus nombreuses que les progressions.

Ces orientations ont un impact sur les dynamiques de classe: étant donné que les élèves en plus grandes difficultés se retrouvent regroupés, on constate une «démotivation, des difficultés d'apprentissage, des relations compliquées entre élèves» et in fine une gestion complexe de la classe.

Très faibles compétences

De plus, les nombreux déplacements d'élèves, induits par le sys-

tème des passerelles, aboutissent à une organisation des classes compliquée, notamment en termes d'effectifs.

La proportion d'élèves qui maîtrisent les attentes fondamentales en 11^e année est révélatrice des écarts qui se creusent. Seuls 1,1% des élèves en communication et technologie (CT) remplissent les attentes dans trois disciplines confondues (mathématiques, français et allemand). Cette proportion est de 81,3% en littéraire et scientifique (LS) et de 20,9% en langues vivantes et communication (LC). Le système actuel met donc en évidence une «très grande faiblesse des compétences scolaires de certains élèves dans les sections les moins exigeantes».

Enfin, les élèves issus d'une catégorie socioprofessionnelle défavorisée ont moins accès aux regroupements les plus exigeants qu'avant la réforme de 2011. Il y a ainsi un renforcement des inégalités sociales.

Retour de la mixité en 9^e

Le DIP souhaite donc réintroduire la mixité en 9^e année, et en finir ainsi avec l'organisation actuelle. Le regroupement le moins exigeant ne ferait plus sens car il accueille trop peu d'élèves. «L'absence de débouchés n'encourage pas les jeunes à se donner, à travailler», justifie Anne Emery-Torracinta. Elle se réserve toutefois des possibilités de moduler, avec des «niveaux possibles dans certaines disciplines, voire des options». Quant aux 10^e et 11^e années, leur sort «reste à déterminer. Rien n'est figé pour le moment, on n'est pas du tout dans l'idée d'une mixité pour celles-ci.»

La conseillère d'État envisage également une autre piste, celle des «parcours différenciés». C'est-à-dire aménagés, d'une part pour les élèves en grandes difficultés («est-ce que cela fait sens de leur faire continuer l'allemand?») ou dans le dispositif sport-art-études. Dans ce dernier cas, un projet pilote d'allègement de la grille horaire sera détaillé au début de novembre. D'autre part, des parcours accélérés pour ceux qui ont le plus de facilité, par exemple avec un Cycle d'une durée de deux ans au lieu de trois. La formation des enseignants, le climat d'établissement et l'attitude des élèves seront aussi au cœur des réflexions. «Car on peut faire tous les changements de structure qu'on veut, si on ne s'intéresse pas aux acteurs on ne pourra rien vraiment changer.»

L'objectif de la magistrate est de déposer un projet de loi qui définit, en partenariat avec tous les acteurs concernés, les grands principes et les orientations de nature politique à l'automne 2020, en vue d'une éventuelle mise en œuvre en 2022. «Le dernier projet avait été porté par le monde politique et c'était peut-être l'erreur. Il faut laisser travailler les gens du terrain.»

Un débat ancien

Le Cycle d'orientation (CO) naît en 1964, après un vote unanime du Grand Conseil. Il est organisé en sections (latin-sciences/générale/pratique) avant d'être adapté une demi-douzaine de fois. En 2006, deux initiatives populaires veulent revoir sa structure. La première prévoit un système «segmenté» avec des filières selon le niveau de compétences; la seconde - qui sera finalement retirée - postule pour un dispositif «intégré» où les élèves sont scolarisés ensemble peu importe leur niveau (hétérogénéité). Dans une recherche de consensus et pour «pacifier l'école», le Conseil d'État lance un contre-projet sur lequel le peuple se prononce favorablement, à 74,5%, en 2009. Ce «nouveau Cycle» est mis en œuvre en 2011, en parallèle du Plan d'études romand. La première année du cursus se divise en trois groupes: R1, R2 et R3. Les années suivantes (10^e et 11^e) sont divisées en trois sections. **S.S./A.T.**

Lire l'éditorial en une:
«La réforme du Cycle, une copie à revoir»